

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau de Montréal : Edifice La Presse, C. 17 et 19.

Bureau de Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

MONTREAL—SAINT-JEROME, SAMEDI, 7 DECEMBRE 1901.

R. Aimé Tison,
Gérant et Secrétaire de la rédaction.

M. EMILE LAVIGNE est notre agent-général pour MONTREAL. Pour abonnements, annonces, impression de circulaires, cartes d'affaires, etc., s'adresser à son bureau, Edifice La Presse, C. 17 et 19. Tél. Bell Main 3230.

SOMMAIRE

Empire et Impérialisme.
La défense de l'Empire.
La guerre.—Arbitrage suggéré.
Affaires Municipales.—Ecorchés et écorcheurs.
Ecrivons l'histoire.
Benjamin.
Qu'est-ce à dire ?
Post-Scriptum de ma vie.
Il faut spécifier.
Choses de la semaine.
Les Romains.—Opinions de jeunes filles.
Notes.
Le chœur de chant.
Délégation.
Au jour le jour.
Nouvelles de partout.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1901.

Empire et Impérialisme

L'empire britannique existe sous des formes bien tangibles, bien saisissables au moindre esprit. C'est une agglomération de territoires situés sous tous les climats et soumis, directement, plus ou moins, au gouvernement de sa Majesté qui est la tête du Parlement de la Grande-Bretagne.

Rien d'abstrait sous cette conception, rien qui ne s'explique et qui échappe à une définition parfaite de l'être défini.

Le Canada fait partie de l'Empire britannique dont il est la colonie la plus grande et la plus importante ; aujourd'hui comme demain, comme en des années futures, il le sera encore, parce qu'il est susceptible d'un développement matériel et national dont seul les Etats-Unis peuvent fournir un exemple.

Le Canada veut rester partie intégrante de l'Empire, mais en autant qu'il continuera à jouir de l'autonomie gouvernementale qu'il possède depuis la concession du gouvernement responsable, — déclaration de septembre 1841.

Par instinct de conservation, c'est-à-dire, par intérêt, ou par un sentiment de reconnaissance et de loyauté au sang, les Canadiens, de langue anglaise et les gallophones, mettent assez volontiers de côté des aspirations légitimes vers leur indépendance politique absolue, parce qu'ils tiennent pour peu des avantages matériels d'incalculable portée, comparés à la sécurité de nation gardée par le plus vaste empire qu'ait vu l'histoire de l'humanité.

Quelque faux et trompeur que soi, sous nos yeux, ce calcul d'intéressés et de soupis, il n'en est pas moins celui

de l'immense majorité de la population de tous les Canadas. Mais on aurait tort de conclure que cet état d'opinion signifie tendance vers l'impérialisme, adhésion à la politique de Chamberlain, assentiment à la direction de notre pays par le pouvoir lointain et passé, trépassé, — qui l'était, au moins, en 1897 — de Downing Street.

Si l'on pouvait bien s'entendre sur les termes, bien saisir, bien distinguer les choses qu'ils désignent, il serait aussi facile de susciter un mouvement général du Canada contre l'impérialisme qu'il l'est de provoquer sur tous les points du pays une explosion de loyauté envers l'empire, son unité, son intégrité, son resplendissement de par le monde.

L'impérialisme ne se touche pas du doigt, ne se suit pas de l'œil sur tous les points du globe, comme l'empire lui-même. Il est plutôt une tendance qu'une situation définie, qu'une citadelle emportée d'assaut, qu'une terre conquise où se puisse imposer la volonté du conquérant en vertu du droit le plus fort sur le désarmement et l'impuissance du plus faible.

L'impérialisme cherché par des moyens de persuasion !!! c'est la soumission de tous les intérêts locaux, secondaires, — aux yeux de ses tenants, — de toutes les volontés et de toutes les aspirations des jeunes nations, à la règle, à la volonté, au commandement de l'Empire, qui part de Westminster, Londres, Angleterre.

Pour l'impérialisme, le commerce du monde anglais — pour le moins, — l'industrie du monde, l'asservissement des petites entités nationales à l'hégémonie de l'Angleterre, c'est la fin de toute politique, de toute diplomatie, de tout effort pacifique ou guerrier. *Tu regere imperio populo, Romano, memento* : pour mériter le nom d'Anglais, il faut ne songer qu'à l'Empire, a dit M. Victor Bérard. Toute autre considération est vaine et oiseuse : voilà l'impérialisme.

Mais qu'ont à dire les grandes colonies, — nations faites comme on dit homme fait, — à ce raisonnement de souverain égoïsme qui les rejeterait de positions libres, indépendantes, virtuellement, pour les lancer dans un état de vassalité qu'elles ont repoussé depuis plus d'un demi siècle ?

Vont-elles se laisser emmieller par les belles paroles de M. Chamberlain ? Vont-elles renoncer à leur libre gouvernement pour prendre le mot d'ordre du gouvernement impérial ? Vont-elles, enfin, consentir à abdiquer leur existence propre pour transfuser ce qu'elles ont de sang jeune, pur, généreux dans les veines d'un corps vieux, quelques uns disent décrépité, sans certitude de raviver ce que la vieillesse a touché de son

implacable doigt ? Non, cela ne se peut pas et cela ne se fera pas.

Seulement on s'y prend de manière à faire croire que, qui touche à l'impérialisme de Chamberlain, — système vicieux par sa base, puisqu'il enlèverait le souffle à des jeunes nations plus fortes par l'avenir que la Grande-Bretagne même — touche à l'existence de l'Empire même.

Il faudra bien que tôt ou tard ce préjugé habilement exploité tombe et fasse place à la vérité.

Le maintien de l'Empire est désiré de la très grande majorité des Canadiens ; ils sont prêts à y contribuer autant qu'il est en leur pouvoir de le faire, mais à la condition que la politique impériale leur maintienne des droits de gouvernement autonome chèrement acquis et plus précieux à leurs yeux que toutes les terres promises par Chamberlain dans le royaume des réalités ou des rêves de son africaine imagination.

Le Canada a fait déjà de trop grands sacrifices de dignité depuis 1897 ; il s'est laissé fasciner par les splendeurs du jubilé victorien et les séduisantes attractions du secrétaire des colonies. On a réussi, plus tard, en 1899, à lui laisser entendre qu'il s'agissait du salut, du prestige de l'empire quand il n'y allait que de la glorification de l'astucieux Chamberlain et du raider Cecil Rhodes. Mais le chamberlanisme est en baisse en Angleterre, comme il l'est au Canada.

L'amour de l'empire reste là-bas, vivace, indéclinable dans le cœur des Morley, comme des Salisbury ; également au Canada. Un système, un plan fragile quoique séduisant de promesses, s'écroulera avec Chamberlain. Ce sera une chimère et un homme de moins dans l'Empire.

Et c'est alors que reprenant notre marche quelque peu retardée par l'halucination impérialiste, nous la poursuivrons, anglais autant qu'il le faut mais canadiens avant tout, pour atteindre le noble but que nous ont marqué les pères de la nation canadienne : l'indépendance politique absolue à laquelle nous habitons l'indépendance virtuelle que nous possédons et qui n'a aucunement à se mêler d'impérialisme militaire, commercial ou politique.

G. A. NANTEL.

— Il ne faut pas oublier que l'on a un très bon dîner pour 25 cts., à l'hôtel Richelieu, rue St-Vincent, Montréal.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIPSONE (extrait Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coultée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André.

Mettez sous enveloppe \$1.00, adressez "La Nation," Montréal et vous recevrez le journal LA NATION pendant 12 mois.

La défense de l'Empire

Le colonel Dennison a tenu une meeting samedi dernier pour prêcher l'évangile de l'impérialisme anglais. Il en a profité pour gourmander notre loyalisme qui ne serait pas à la hauteur des bienfaits dont nous a comblés l'Angleterre, et des gages qu'elle possède sur notre vassalité de féaux colonistes.

Ce brave colonel, pourquoi donc qu'il n'y va pas se battre, lui aussi, avant de nous prêcher ses belles théories ?

Il y avait là pour l'écouter une couple de cents personnes, et le speech fini, MM. Weir, M. P. P. et McMaster se levèrent, rapporte *Le Journal*, pour "soutenir que la doctrine émise par le colonel ne convient pas aux besoins de notre pays, QUI EST ASSEZ VASTE POUR QUE SES HABITANTS SE DÉVOUENT ENTièrement A SA PROSPÉRITÉ."

On peut juger par là que l'apôtre de l'impérialisme, n'a pu convertir tout le monde qui l'a écouté.

Sa doctrine fera peu d'adeptes au Canada car elle n'y saurait trouver d'application. C'est un poussin mort dans l'œuf.

Il s'agirait de prélever, bon an mal an, pour la défense de l'Empire, un droit de 5 à 10 pour cent, sur tout article de production entrant dans un port anglais de par l'Empire, et ces droits formeraient un fond spécial de défense impériale. Nous aurions à nous fendre de 5 à 10 millions de dollars, mais nous recevrons une forte compensation par la collection des droits sur les articles étrangers.

Qu'est-ce que peut bien représenter, dit le vaillant colonel, ce léger sacrifice comparé aux bienfaits dont nous comble la métropole, surtout quand on songe que si nous étions indépendants ou annexés aux Etats-Unis, il faudrait pourvoir à notre défense ? Il nous en coûterait alors, au bas mot, de 20 à 33 millions de dollars par année.

Ne discutons donc pas ce qu'il nous en coûterait, pour maintenir notre indépendance. Il pourrait nous en coûter des millions comme à toutes les nations indépendantes, mais enfin nous en aurions pour notre argent. M. Dennison lui et sa British Empire League nous en donneront-ils pour notre argent ?

Indépendants, nous aurions accès à tous les marchés, à notre gré ; toutes les carrières seraient ouvertes devant nous, devant notre pays, qui pourrait pendre part au festin des nations sans demander la permission à M. Chamberlain.

Et puis, pourquoi cet arrangement qui dispose de la liberté de notre Parlement de décider quand, où et pourquoi, nous devons nous battre.

Nous ne sommes pas de ceux qui soutiennent que le Canada, restant colonie, ne doit en aucun cas participer aux guerres de l'Empire, même en dehors des intérêts directs du Canada. Nous lier à une telle politique serait nous enchaîner les pieds et les poings, en face de toute éventualité future. Il vaudrait tout aussi bien, sur un point quelconque de notre politique, décréter que notre Parlement n'aura pas le droit de discuter et d'agir à sa guise.

Ce n'est pas de cette façon que nous entendons l'autonomie de nos institutions politiques canadiennes.

Nous n'avons à nous astreindre par aucune règle de fer à une politique qui serait dépourvue de toute souplesse, de toute élasticité dans l'action gouvernementale et parlementaire.

Le *scheme* de M. Dennison nous enlevant toute initiative propre, toute liberté de discussion et d'action, dans le cas de guerres impériales, ne peut convenir au Canada.

Le Canada doit faire un autre cas de ses libertés politiques, s'il les possède dans toute leur plénitude, comme nous nous plaisons à le croire, quoique semblent en douter, malheureusement, quelques-uns des envoyés ou des suppôts de la Ligue.

Le Canada devrait juger librement, par son Parlement, du mérite de chaque cas présenté à son examen soit du chef de notre gouvernement soit du chef des autorités impériales, et, sur chaque cas, décider librement s'il prendra part aux projets de défense de l'Empire et aux guerres entreprises ou à entreprendre par celui-ci.

Si, comme dans le cas de la guerre contre les républiques africaines, les autorités impériales jugent à propos de se passer de l'opinion du Canada avant de déclarer la guerre, même de s'y précipiter, il ne serait que juste qu'elles se passent de notre sang, de notre argent. Si au contraire, elles veulent bien consentir à prendre notre avis, à nous mettre dans leurs confidences, à nous donner le temps de rassembler notre Parlement et d'y discuter, en hommes d'affaires, sujets loyaux à sa Majesté et au Canada, le pour et le contre de chaque guerre, dans ses causes, aussi bien que dans son objet et son opportunité, dans ce cas,—notre Parlement agissant librement, toujours—nous ne voyons pas pourquoi le Canada ne contribuerait pas aux guerres et à la défense de l'Empire.

M. Dennison veut une contribution, constante, instituée de plano, et s'appliquant à la défense, aux guerres quelles qu'elles soient, de l'empire. Encore une fois la proposition n'est pas pratique. Elle nous semble même injurieuse en ce sens qu'elle met notre loyauté en suspicion et laisse entendre que nous ne ferons rien si nous ne sommes pas liés par un papier officiel passé en bonne et due forme entre la mère-patrie et nous.

La *Vérité* prétend que M. Bourassa ne veut en aucun cas de la participation du Canada aux guerres de l'Empire, en dehors des intérêts directs du Canada :—il lie, par là, à toujours et à jamais, l'action de notre Parlement, ce qui nous semble peu conforme à l'idée de liberté absolue, ou quasi absolue, d'autonomie que nous nous sommes toujours faite du Canada.

M. Dennison, lui, veut lier, à toujours et à jamais, l'action de notre Parlement à une contribution générale, permanente à la défense et aux guerres de l'Empire, ce qui nous semble, dans l'extrême contraire, restreindre notre autonomie et la soumettre au bon plaisir d'un comité ou d'une commission étrangère dont l'autorité ne devrait jamais être introduite dans la régie de nos affaires intérieures, pas plus dans les choses de la paix que dans les questions de guerre ou de défense militaire.

Nous repoussons donc l'extrême belliqueux que veut être M. Dennison et le pacifique à outrance que serait M. Bourassa.

Le Canada régi par le Canada, en toutes choses, au moyen de son Parlement reposant confiance en un cabinet libre, tel est l'idéal du Canadien qui affirme autant ses libertés politiques en décidant de s'abstenir d'une guerre qu'en prenant parti pour la politique de la Grande-Bretagne, contre ou pour une nation quelconque du globe.

G. A. N.

LA GUERRE

Arbitrage suggéré

Nos deux frères en journalisme, Si-mois de moins en moins, la *Presse* et le *Journal*, se livrent de ce temps-ci des combats dont il sera parlé.

Le *Journal* a décidé d'occire le Vieux de La Montagne, scheik des Assassins, qui n'est autre que M. Dansereau ; M. Dansereau a encore bonne envie de vivre et il menace à son tour d'exterminer les croisés du néo-conservatisme qui s'est réfugié dans l'échoppe des messieurs Forget, courtiers de Montréal, où il se brasse plus d'affaires diverses que de sains principes politiques.

La lutte est empoignante. Le public éprouve de réelles jouissances à ce combat singulièrement singulier, entre deux disciples de la vieille *Minerve*, deux grand'gardes de l'antique parti conservateur, deux amis intimes, se disant-on, que la table de Chapleau a souvent mis côte à côte, jusqu'au jour où le pauvre gouverneur frappé par la maladie, ne pouvait plus rien pour Royal et faisait quelque chose, en mourant, pour Dansereau.

Depuis, l'amitié, faite d'intérêt, s'est ralentie et Royal guettant son moment s'est dit : j'aurai l'empire en journalisme conservateur, que si longtemps Dansereau tint, et le sceptre d'Israël, des impurs, reviendra à la tige de David, la toute pure, que je représente en droite lignée.

La *Presse* ne prétend pas ne s'être pas donnée à Laurier. Mais M. Dansereau soutient que le vieux parti ou ce qui en restait, mal éclairé par le *Star* de Montréal, conduit en dehors de sa voie par le chef Tupper, assommé, devant le public, par les pavés des jingoes d'Ontario et même de Québec, a forligné et manqué à toutes les traditions de Cartier et de Chapleau.

Le *Journal* rétorque que la *Presse* a trahi au moment le plus critique de la bataille et que son directeur n'a fait là que consommer une vie d'intrigues et de conspiration contre tous ceux qu'il a servis, passant d'un groupe à l'autre, à condition qu'il restât du côté du pouvoir.

Voilà de durs coups et s'il fallait prendre au pied de la lettre toutes les accusations que l'on se renvoie d'un camp à l'autre, nous resterions en face des deux

plus grands chenapans que la terre ait portés. Il n'en est rien pourtant.

Comment régler ce conflit plus piquant que consolant, cette guerre d'anciens amis, qui comble mieux la curiosité que l'édification ? Nous proposons modestement un moyen. Il n'y a au fond qu'une question à décider : le *Journal* est-il essentiellement un journal conservateur et la *Presse* est-elle essentiellement un journal libéral ? ou encore, les hommes qui rédigent, inspirent et font vivre de leur argent le *Journal*, ont-ils été, sont ils, et offrent-ils des garanties qu'ils seront toujours la fine fleur des principes conservateurs, de la constance dans la foi bleue, et de l'honnêteté dans la politique ? et, est-ce à la *Presse*, quo'n a monopolisé le don de l'intrigue, le colportage de la calomnie systématique, la guesuserie en affaires et la trahison successive mais régulière des chefs en fonction depuis Cartier, en 1872, jusqu'à nos jours ? les hommes du *Journal* ont ils pris quelque part dans l'exploitation de ces hautes vertus morales qu'ils exigent si bruyamment de leurs confrères ?

Pour juger ce différent nous proposons un jury d'honneur et s'il nous est permis de suggérer des noms, nous voudrions, que les honorables Jos. Royal, Louis Beaubien et L. P. Pelletier soient appelés à entendre les parties, avec pouvoir de faire produire documents et témoins à charge ou à décharge au loisir des inculpés.

Nous sommes sûrs d'avoir là des juges capables dans le fait comme dans le droit, intègres en tout, au-dessus de tout soupçon comme la femme de César, francs et sans dol comme Cartier, sans peur et sans reproche comme Bayard.

Allons, vite le jury d'honneur, et que ça ne languisse pas, l'enquête. M. Casgrain est tout désigné pour le rôle de *prosecutor*, à titre d'ami, *amicus curiæ*, et moi, avec Bergeron, je serai TÉMOIN.

Affaires Municipales

Ecorchés et écorcheurs

Le *Journal* met en garde les électeurs contre les surprises sur le choix des candidats. Ne signez pas maintenant de requisiions pour personne, dit l'organe de la sincérité. Ne vous engagez pas par exemple pour M. Laporte, qui sait si vous n'aurez pas un meilleur candidat à lui opposer ! Le *Journal* ignore-t-il qu'il qu'il se signe des requisiions pour M. Lebeuf ! Nous le lui apprenons pour qu'il les dénonce.

Le *Journal* ! organe des *Trusts*, leur propriété, en ce sens qu'il tient le pain quotidien des mains des messieurs Forget, espère que M. Lebeuf sera élu par acclamation. Certes il le mérite bien par sa conduite dans la question de l'éclairage ; il le mérite bien aussi par sa conduite dans le choix du surintendant de la police !

Le *Journal* pousse plus loin l'effronterie : toujours en conjurant les électeurs de ne pas se compromettre, s'engager trop tôt, il ose espérer que M. Faucher daignera se sacrifier encore une fois sur l'autel de la patrie et accepter la candidature que tous les honnêtes gens vont lui offrir. Oh ! la, la ! Lui aussi le mérite bien, car de tous ceux qui étaient décidés à accorder le contrat d'éclairage à la Royale, aveuglement, sans discuter, à n'importe quel prix, il était le plus zélé, le plus ardent, au point qu'il en perdrait le parole de colère quand on se permettrait de le contredire.

La conduite du *Journal* fait voir clairement sur quel terrain cette gazette, tout à fait indépendante des MM. Forger !! de Rainville, des Horace Archambault, des Turgeon, entend porter la lutte. Très bien ! nous l'y attendons de pied ferme avec l'immense majorité des contribuables.

Le *Journal* est démasqué maintenant, nous savons de quel bois il se chauffe.

Pour lui, tous les échevins qui étaient les serviles instruments de la Royale, au comité d'éclairage d'abord, au conseil ensuite ; tous ceux qui ont pris parti contre la plus basse soumission, sont des petits saints qu'il faut enchaîner et présenter à la vénération des contribuables pour leur intégrité, leur désintéressement et les vives lueurs de leur scrupuleuse. Les autres, même M. Laporte, ne méritent aucun égard et doivent être écartés à tout prix, au nom du progrès et de l'honnêteté.

La farce ne saurait être plus grotesque, il est vrai, mais il faut se réjouir de la voir de suite s'exhiber au public. Nous voilà, bien au fait du plan de campagne des *Trusts* et de son organe — le grand journal conservateur ; la lutte va s'engager entre les *Trusts* qui veulent être maîtres à l'hôtel-de-ville à Montréal, comme Tammany Hall, l'était à New-York, et les citoyens—contribuables qui veulent être librement gouvernés par leur conseil municipal librement élu. Ils n'ont que faire d'un *rink*, d'une clique soit de rouges ou de bleus ou des deux couleurs ensemble, qui ne nous coûte déjà que trop cher.

D'abord, les écorchés et sus aux écorcheurs.

G. A. Nantel.

Ecrivons l'histoire

La polémique, vive, très vive, extrêmement piquante qui se poursuit entre *La Presse* et *Le Journal* devrait tourner à autre chose qu'à un vain spectacle de curiosité. Il faudrait profiter de l'occasion pour écrire l'histoire, vraie, impartiale, documentée de la dernière décade politique de ce pays. Nous sommes en état d'entreprendre ce travail sur un point.

Le *Journal* a bien voulu mettre en cause, les hommes politiques qui ont entrepris de ressusciter *La Minerve* en 1898 ; il parle à ce sujet d'intrigues de notre part ou de la part de nos amis.

Plus que cela, mercredi matin, *Le Journal* revient à la charge et parle de conditions inacceptables proposées, par nous, au parti conservateur et que le parti ne pouvait accepter.

Tout cela nous force à entrer en scène et à donner le récit fidèle de ce qui s'est passé. Nous en profitons pour rectifier bien des faits incidents, bien des circonstances tellement faussés par *Le Journal* que nous ne pouvons nous empêcher de dire que la justice, la vérité et l'intérêt du parti conservateur ne sont pas les seules mobiles de sa polémique contre *La Presse*.

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Camille de Martigny

Ancien Magistrat

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Qu'est-ce à dire?

La Presse du 2 décembre écrit :

Il est bien vrai que *Le Journal* fut fondé par les conservateurs dans un but politique ; mais sa naissance même ne fut pas sans tache. S'il n'y avait pas eu d'intrigues dans un but inavouable, savoir le désir secret d'un rival de faire pièce à *La Presse*, on aurait conservé le nom de la gazette qui était gravé dans tous les esprits et familier à tous les foyers conservateurs ; car on peut dire que les différentes générations actuelles du parti ont appris à lire dans *La Minerve*.

Mais passons. Si *Le Journal* fut, pendant un temps, un organe politique, tout le monde sait qu'il ne l'est plus. Les souscripteurs d'alors ont fait le sacrifice de leur mise et ont abandonné l'entreprise, qui a été recueillie par des hommes d'affaires. Les MM. Forget ont, sans doute, raison de protéger les puissants intérêts qu'ils possèdent dans la Compagnie du Richelieu, la Compagnie des chars urbains et la Compagnie d'éclairage électrique, augmentée de la Compagnie du Gaz. Il leur fallait un organe ; ils ont pris celui que le courant leur amenait désemparé. Personne ne les en blâme, et ils font bien de se pourvoir. Mais les rats qui étaient restés dans le fond de cale ont pris possession des compartiments abandonnés. Ceux-là, seuls, font tout le tapage, aujourd'hui, car, assurément, ce ne sont pas les propriétaires qui ont la prétention de se constituer chefs de parti.

Voilà qui est absolument vrai : le *Journal* a perdu le droit par la conduite de ses souteneurs au titre d'organe conservateur.

Les auteurs des hontes de la dernière session à Québec et des tripotages commis au conseil municipal de Montréal, ont bien le droit de se payer le luxe d'une gazette qui les défende, mais ils n'ont pas le droit de s'embusquer, leur trompette fêlée au bec, derrière les rangs du parti, de s'en proclamer les chefs et les hérauts. C'est trop d'audace, trop d'hypocrisie.

Libre aux rédacteurs du *Journal* d'admirer leur munificence et leur loyauté au parti, mais il est permis d'en penser autrement sans cesser d'être bon conservateur.

BENJAMIN

M. Benjamin Benoit — beau-frère de M. Trudel, — avocat d'un jour au dossier d'une cause qui restera célèbre dans nos annales judiciaires et politiques, honneur éphémère qui " n'a vécu que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. "

Et maintenant crac ! voilà que tout sombre, que tout est à l'eau.

Et ce cher Benjamin, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendra plus.

Ses parrain et marraine qui avaient sans doute lu l'histoire de Joseph vendu par ses frères, lui donnèrent pour nom " Benjamin " afin de l'inciter probablement à marcher sur les traces du fils cadet de Jacob, qui, lui, n'avait pas, comme les autres, vendu son frère — ni même son beau-frère.

Au séminaire de Ste-Thérèse, sa bonne conduite lui valut, outre la médaille d'or décrochée chaque année, la charge de sacristain en chef, honneur fort recherché même des élèves les moins dévots.

Onctueux à faire fondre les cierges, dévot à rendre les anges jaloux, il fut le modèle des sacristains, le défenseur intrépide des burettes, — aux chatolements si gouailleurs, surtout quand elles étaient remplies de ce bon vieux vin doré.

Si la vocation se traduit par des signes extérieurs, il les avait tous dans leur éloquente vérité. — Pas un ne faisait défaut.

— Aussi quel ne fut pas l'étonnement général quand, un beau matin, on entendit : " Benjamin s'en va dans le monde, Benjamin est dans le monde ! ! "

Mais vint ce temps d'affligeante mémoire, Ce temps critique où s'éclipse sa gloire. O crime ! — O honte ! — O cruel souvenir ! Fatal voyage ! — aux yeux de l'avenir Que ne peut-on en dérober l'histoire.

Qu'est-il besoin de vous dire ce qu'est devenue cette vertu fortifiée près des autels. — O Raymond ! qu'as-tu fait de ton ancêtre ? ? ?

O Benjamin ! pourquoi nous persécutes-tu ? ? ?

Post-Scriptum de ma vie

C'est le titre d'un livre posthume de Victor Hugo que vient de publier son exécuteur testamentaire littéraire, M. Paul Meurice. On n'a pas oublié que le poète mort le vendredi 22 mai 1885 avait légué à ses deux plus enthousiastes admirateurs, Paul Meurice et Auguste Vacquerie, des morceaux de manuscrits, de pièces inachevées. Vacquerie est disparu avant d'avoir parfait sa tâche, et Meurice presque octogénaire supporte maintenant seul le pesant fardeau. Dans la préface de *Post-scriptum de ma vie*, il avertit le public qu'en février 1902 paraîtra un volume de vers, *Dernière gerbe*. Alors il ne restera plus rien qui vaille dans les cartons de V. Hugo : le pornographe Zola ne reprochera plus à la grande ombre d'obstruer le siècle et le vieil écrivain, qui depuis bientôt 17 ans compulse des ébauches manuscrites, pourra se reposer enfin. Paul Meurice a oublié sa propre gloire pour ne songer qu'à celle de V. Hugo : si on se rappelle l'égoïsme et l'orgueil démesuré du maître, on ne saurait s'empêcher d'admirer le généreux dévouement du disciple. Pourtant les amis mêmes du poète des *Feuilles d'automne* regrettent le zèle parfois intempestif de Meurice. Le *Théâtre en liberté*, la *Fin de Satan*, *Toute la lyre*, *Dieu*, *Anny Robsart*, *Post-scriptum de ma vie*, tels qu'il les a publiés, n'ont pas ajouté un diamant de plus à l'étrincelante couronne poétique de Victor Hugo. Il fallait faire un choix plus sévère, ne pas famasser tous les copeaux : si quelques-uns, observe Edouard Drumont, ont encore le parfum du cèdre, beaucoup sont de vulgaire bois-blanc. Cette remarque un peu caustique s'applique surtout à *Post-scriptum de ma vie*. Ce sont des cahiers de notes qui datent de l'exil d'Hugo (1852-1870).

" Il y a deux parts à faire de ces pages, " déclare Paul Meurice, " la part littéraire et la part philosophique. Dans la première, les idées sur l'art, la poésie et les poètes ; dans la seconde, les hautes méditations sur l'âme et la destinée, sur la créature et Dieu. " A côté de pages grotesques, on y trouve des pages sublimes, en particulier sur l'immortalité de l'âme. Citons de courts extraits. Voici des divagations : " Le labyrinthe de l'immuabilité universelle a un réseau double, l'abstrait et le concret, mais ce réseau double est en perpétuelle transfusion : l'abstraction se concrète, la réalité s'abstrait, le palpable devient invisible, l'invisible devient palpable ; ce qu'on ne peut que penser naît de ce qu'on touche et de ce qu'on voit, ce qui végète se complique de ce qui arrive, l'incident s'enchevêtre au permanent, il y a de la destinée dans l'arbre, il y a de la sève dans la passion, il est possible que la lumière pense. Le monde est une pile de Volta et en même temps est un esprit. Le *Nil* et l'*Ens* s'abordent et s'accouplent, etc. " Ne croirait-on pas entendre un pensionnaire de Charenton ?

Voici par contre, de belles pensées :

La conscience, c'est Dieu présent dans l'homme.

La prière est un auguste aveu d'ignorance.

On aime de la grandeur de son cœur.

Le monde matériel repose sur l'équilibre, le mode moral sur l'équité. La mort n'est pas la fin de tout ; elle n'est que la fin d'une chose et le commencement d'une autre. A la mort l'homme finit, l'âme commence. Concluons : *Post-Scriptum de ma vie* pouvait dormir dans les cartons du poète, car *sunt mediocria plura* ; le volume sera tôt enfoui dans les sous-sols des librairies. Quand on a sonné de si éclatante s'fanfares que Victor Hugo, on ne convie pas la postérité à un pareil concert de mirliton.

GUY DE PLOUHARNEL.

Il faut spécifier

Ste-Thérèse, décembre 3 1901.

" Au fleuve le ruisseau se mêle

" Et le fleuve à la mer

" Au vent la brise unit son aile

" Et se confond dans l'air. "

L'*Avenir du Nord* de jeudi 28 novembre 1901 insinue doucement à ses lecteurs tel qu'exprimé par les organes du parti conservateur que nous sommes poussés et entraînés vers l'impérialisme. Le troisième contingent est pour l'organe du Nord un oiseau de mauvais augure. Le premier contingent n'était " pas un précédent. " Le second faisait partie du premier, et le troisième contingent " n'est pas un contingent. " Mais la réalité des faits va renverser les théories creuses et mensongères des organes libéraux et la philosophie de l'Israélite Tarde, le petit Chamberlain du Canada.

Aussi l'*Avenir* pleure et gémit.

Toutefois, comme cette levée de soldats n'est que la conséquence de l'offre faite le printemps dernier par le gouvernement, et qu'elle est effectuée aujourd'hui sous la surveillance officielle du ministre de la milice, nous ne pouvons que regretter le pas nouveau que le Canada fait en ce moment dans la voie de l'impérialisme militaire.

Le fait de ne pas payer de notre bourse les frais de ce troisième contingent ne détruit pas ce fait indiscutable et gros de conséquences : que *notre conduite* d'aujourd'hui nous lie pour l'avenir, nous entraîne sur un terrain où menacent de s'enliser notre autonomie, notre paisible existence politique, notre élan si lesté et si dégagé vers le progrès.

" Notre conduite . . . nous entraîne. "

Qui nous ? Le parti libéral ou tout le Canada. Vous savez qui nous gouverne, alors pourquoi n'avez-vous pas protesté en temps et lieu. Pourquoi n'avez-vous pas frappé en face et droit au but laissant de côté tous les sentiments d'amitié et de race devant une question qui menace de nous ruiner comme vous dites " au profit d'une nation étrangère ? "

Notes d'un Parisien

On trouve parfois que les vaudevillistes chargent un peu trop et que les sujets qu'ils choisissent pèchent par le défaut de vraisemblance. Il suffit cependant de parcourir les journaux, de jeter les yeux tantôt sur les Tribunaux et tantôt sur les Faits divers pour se rendre compte que les drôleries de la vie ne le cèdent en rien à celles du théâtre. Je lisais, hier encore, le récit d'un mariage qui n'aurait pas mal fait sur la scène du Palais-Royal ou sur celle des Nouveautés. Le marié avait soixante-douze ans et la mariée vingt-deux. Ceci déjà relève de la vaudeville ; mais par surcroît, après une série d'aventures fort comiques, la noce avait fini, comme dans *Un Chapeau de paille d'Italie*, par être trainée chez le commissaire de police. Tant bien que mal cependant, les affaires s'ar-

rangèrent et la noce put arriver à la mairie. Mais une fois là, les têtes s'échauffèrent de nouveau, et une dispute s'engagea entre le marié et le garçon d'honneur. Inutile d'ajouter que des deux, c'est le garçon d'honneur qui était de beaucoup le plus jeune.

C'est peut-être pour cela que la mariée prit parti pour lui. Elle se tourna vers son mari et lui administra une maîtresse gifle. Le marié allait peut-être s'emporter, lorsqu'en levant les yeux, il aperçut qu'en face de la salle des mariages était située la salle des divorces. Ce lui fut un trait de lumière. Il s'enquit immédiatement des formalités à faire pour divorcer, — et ainsi se vérifia une fois de plus la sage prévoyance de l'administration qui a mis si opportunément les divorces en face des mariages, les remèdes tout à côté du mal . . .



Un bon Tonique Reconstituant

Un bon vieux vin d'Oporto auquel a été ajoutée de la Quina du Pérou dans les proportions approuvées par les pharmacopées anglaise et française est le tonique idéal pour donner de la vigueur au sang et renouveler la vie.

Wilson's Invalids' Port, . . .

Vin Oporto de Wilson pour invalides

Prescrit par tous les principaux médecins.

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

DONAT CODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerie. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOP-FES A ROBES de tous prix et de tous genres. SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités.

Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant

5-9-01-1A

FERRONNERIE

Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS

(Ancien magasin Chalifoux)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe.

SPECIALITE : Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc.

Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix.

5-9-01-1A

Librairie Française

Succursale de LA NATION

L'on trouvera les ouvrages des auteurs distingués suivants : Lamartine, Bret-Harte, Rémi Maizeroy, Maillefilie, Ed. de Mirecourt, Xavier de Montépin, etc.

Grand choix de livres à DIX Cts.

J. PONY,

1632 rue Ste-Catherine.

Alkaline Medical Co., London, Eng.

Messieurs, J'avais le Catarrhe depuis huit ans et j'ai le plaisir de vous informer que je me suis guéri avec une boîte de vos Poudres Alkalines.

JOS. DESMARAIS.

675 rue St-Laurent

J. V. LEONARD

AVOCAT

ST-JEROME. Co. TERREBONNE

D. LEONARD

NOTAIRE

Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes.

IMPRESSIONS

Notre outillage est au complet.
Notre ouvrage est garanti
Nos prix sont les plus bas.
Téléphonez No 3280 Main, et M. Lavigne ira
donner les quotations pour faire les circulaires,
cartes d'affaires, blancs de compte, entêtes de
lettres, etc.

EMILE LAVIGNE & CIE,
Chambre 17 19, Edifice "La Presse."

Au jour le jour

LE BUDGET DE TAMMANY

La déroute de Tammany aux dernières élections de New-York a rappelé l'attention de l'ancien monde sur cette singulière et formidable institution. On possède déjà maints renseignements sur elle ; mais ils sont tous fort contradictoires. Tammany, en effet, n'a guère été raconté jusqu'à présent que par des hommes de parti, attachés à justifier ou à condamner ce club illustre. Et c'est pourquoi l'ouvrage absolument impartial que lui a consacré récemment M. Gustavus Myers est d'un si vif intérêt. M. Myers ne prend parti ni pour ni contre Tammany. Il se borne à observer, à enregistrer, à décrire d'après des documents officiels et des chiffres incontestés. Il a si peur de "mettre les pieds dans le plat" et a montré une si grande liberté d'appréciation qu'aucun éditeur de New-York n'a osé imprimer son nom sur la couverture de son livre. L'auteur s'est vu forcé de le publier par voie de souscription.

La fondation de Tammany remonte au 12 mai 1789. Cette institution doit son nom à un certain Tammany, chef indien de la fin du dix-huitième siècle, dont la sagesse et la générosité étaient légendaires. Tammany-Hall était uniquement dans l'origine une Société de secours mutuels, un asile. Aujourd'hui encore, on vante son intelligente bienveillance : "Tammany, dit-on à New-York, est bon pour le pauvre". Les agents de l'Association s'occupent de l'immigrant récemment débarqué, payant sa note d'hôtel, s'il est indigent, son médecin, s'il est malade. Ils procureront une place au pauvre diable demeuré sans ressources sur le pavé de la grande ville. En retour, l'obligé votera en toute occasion dans le sens que lui indiquent ses bienfaiteurs. Et voilà, en effet, le revers de la médaille. La philanthropie de Tammany n'est qu'un moyen dont le succès politique est le but. Tammany, selon M. Myers, compte 90,000 membres réguliers et environ 160,000 membres affiliés. Hier encore, tous étaient assurés non seulement de ne jamais mourir de faim, mais encore de n'avoir jamais bien de gros ennuis bien durables avec la police et de trouver à emprunter vingt dollars ou vingt mille dollars du jour au lendemain et à un taux fort raisonnable.

Tammany n'a pas toujours été administré par de purs héros. Un de ses fondateurs, William Mooney, fut convaincu en 1809 d'avoir détourné plusieurs milliers de francs puisés dans la caisse de l'Association et d'en avoir acheté des "colifichets pour Mme Mooney". Mais ces exemples d'escroquerie ne sont pas fréquents. Les affiliés ont, en général, pleine et entière confiance dans le président du comité des finances qui cumule ces fonctions avec celles de "boss". Celui-ci ne tient aucun livre, ne fait aucune "écriture" et ne doit compte à personne des sommes fabuleuses qui passent entre ses mains.

Le budget de Tammany est énorme. Il est alimenté surtout par les tarifs protecteurs établis sur les maisons de jeu, les estaminets louches, les tripots. Les Compagnies publiques payent une redevance à Tammany pour prévenir des lois gênantes. Les particuliers payent pour avoir droit de tourner ou d'enfreindre impunément un règlement de police. En outre, tous les fonctionnaires publics, employés, magistrats—du simple policeman au juge influent—payent à Tammany pour être nommés par son intermédiaire. Après quoi, ils sont soumis encore à une taxe annuelle en reconnaissance du service rendu.

Divers procès retentissants ont donné un "aperçu des prix" fort piquant de Tammany. En 1894, un poste de policeman coûtait 1,500 fr., un poste de sergent en coûtait 7,500. Enfin, le poste de capitai-

ne dans le même corps ne s'obtenait guère à moins de 75,000 fr. En 1899, une place de juge à la Cour Suprême valait entre 50,000 et 120,000 fr. Hier encore, on payait 1,500 fr. le droit d'ouvrir un tripot. Tammany réclamait en outre au tenancier une redevance annuelle de 600 à 750 fr. s'il voulait éviter le brusque retrait de son privilège. On évalue à 15 millions la somme que Tammany extorquait annuellement de la sorte aux patrons de maisons de jeu. Cette association ne retire pas proportionnellement un moindre profit des maisons de débauche clandestines et des estaminets qui ont pour spécialité de demeurer ouverts en dehors des heures légales.

On a calculé que les taxes acquittées par les tenanciers de cette dernière catégorie d'établissement figurent au budget de Tammany pour environ 3 millions de francs par an. Une campagne électorale revient en moyenne à Tammany à 1,500,000 fr. Par conséquent, il reste toujours en caisse, et dans les années même où l'électeur est "hors de prix", des sommes considérables permettant de payer à toutes les éventualités. En vertu d'un antique usage qu'on ne saurait trop admirer, Tammany fait don chaque année d'une forte respectable obole à une œuvre charitable quelconque, particulièrement intéressante. Lors d'une année de disette, les pauvres de New-York héritèrent tout d'un coup de 200,000 francs. A une date plus récente, les blessés de Cuba en reçurent pareillement 200,000. Puis c'est aux héritiers de Parnell que s'adressèrent les largesses magnifiques de Tammany. Ces petits cadeaux se renouvelleront-ils longtemps encore ? La déroute de l'illustre club aux élections dernières amènera-t-elle sa décadence et sa ruine ? Il est permis d'en douter fort. M. Myers, pour sa part, semble croire que Tammany-Hall durera autant que certaine statue de la Liberté qui là-bas, à l'entrée du port de New-York, la torche levée vers le ciel, éclaire aussi, mais d'une façon moins efficace.

MAURICE MURET.

**

LA FACTURE

Lorsqu'on alla chercher Cincinnatus pour lui donner le résultat, cet homme de bien labourait son champ : il fit bon accueil aux électeurs, jeta sur sa charrue un regard de regret et alla s'occuper des affaires publiques. Lorsqu'on alla chercher le médecin pour soigner M. MacKinley, ce savant homme était chez son barbier : on le rasait ; il reçut les gens qui venaient le déranger comme des chiens dans un jeu de quilles, constata qu'il ne pouvait pas sortir avec du savon plein la figure ni même, lavé, avec la moitié de sa barbe seulement, et il pria qu'on lui laissât le temps d'achever sa toilette, — témoignant ainsi d'un esprit pondéré, sage, modeste, insensible merveilleusement à l'appât des grandeurs. Il affirmait, d'une manière éclatante, sa croyance à l'égalité de tous les hommes entre eux. Il refusait de se déranger pour un grand de la terre avec plus de hâte qu'il n'aurait fait pour un pauvre gars. Démocrate éminent ! . . . Même il sembla qu'il apportait à cette manifestation de ses idées un peu plus d'ostentation qu'il n'était nécessaire, — car le Président allait mal . . . Et l'on se demanda s'il ne laissait pas voir, par cette lenteur, un peu d'ennui d'avoir une grande responsabilité à prendre.

Le Président MacKinley mourut. Cinq médecins l'avaient soigné. Quand ils eurent définitivement échoué dans la tâche qu'ils avaient assumée, ils firent preuve d'une aimable délicatesse. Ils se retirèrent modestement, disparurent ; ils retournèrent soigner des gens de rien ; ils eurent même cette attention de ne pas tout de suite présenter leur facture.

Les jours passèrent. Le triste événement s'éloigna. Les médecins se firent une raison et, maintenant, ils ne cachent pas qu'ils seraient heureux de toucher les honoraires dus. Les honoraires dus, ils en ont eux-mêmes fixé le montant—et de façon à indiquer le cas qu'ils font, tout à la fois, de la famille de leur client et de la profession qu'ils exercent. Ils sont, d'ailleurs, du même avis tous les cinq à ce sujet, et depuis qu'il n'y a plus de doute sur la gravité de la maladie qu'ils soignaient, ils sont d'accord parfaitement. Et ils demandent tous la même

somme. Une somme ronde. Cent mille francs chacun. Comme ils étaient cinq, ça fait un demi-million. Etant donné que leur malade était mort, cela semble cher à de bons esprits.

Évidemment, on ne soigne pas tous les jours un Président de République. Mais le docteur à qui l'on faisait la barbe quand il fut appelé, et qui ne se dérangea pas plus vite pour un Président de République que pour un autre mortel, ne fausse-t-il pas ses principes aujourd'hui en réclamant pour les soins donnés à ce Président des honoraires spéciaux, très spéciaux, car il est peu vaissable qu'il prenne généralement cent mille francs pour ne pas guérir quelqu'un.

ANDRÉ BEAUNIER.

M. STEIJN A LORD KITCHENER

Le *Manchester Guardian* vient de publier un document qui constitue la meilleure réponse qu'on pût imaginer aux derniers discours officiels prononcés par le lord-chancelier et le ministre de l'agriculture à Sheffield, et par M. Chamberlain à Edimbourg. Il s'agit de la lettre que M. Steijn, Président de la République d'Orange adressait à lord Kitchener, à la date du 15 août, en réponse à la proclamation de ce dernier sommant les Boers, sous peine d'exil et de confiscation, d'effectuer leur soumission avant le 15 septembre. Le gouvernement anglais, bien qu'il y eût été invité, avait refusé de faire connaître la réponse de M. Steijn, et l'on comprend fort bien qu'il n'eût aucun désir de donner satisfaction à ceux qui demandaient toute la lumière. Non seulement, en effet, la lettre du Président de l'Etat Libre contenait, au point de vue du droit et de la justice, une réfutation de la thèse de lord Kitchener, qu'on préférerait laisser ignorer au public anglais ; mais, ce qui était plus grave, elle contenait aussi, au point de vue des faits et de la situation réciproque des deux belligérants, un exposé qui eût pu inquiéter un public auquel on veut faire croire que ce n'est plus qu'une "espèce de guerre" qui se poursuit dans l'Afrique du Sud.

De la première partie de cette lettre, nous pourrions nous dispenser de parler. Les quelques Anglais qui ont le courage de chercher à prouver à leurs compatriotes qu'on les a embarqués dans une aventure inique pourront se servir de cet exposé de M. Steijn pour réfuter la thèse des impérialistes, qui ne cessent de parler de l'"agression" dont l'Angleterre aurait été l'objet de la part des Républiques boères. Le Président de l'Etat Libre rappelle, en effet, les origines de la guerre, et constate que le Transvaal et l'Orange, bien qu'ils aient pris l'initiative des hostilités, se trouvaient en état de légitime défense. La preuve en a été fournie par les documents anglais que les Boers ont pu saisir au cours de la campagne, et qui leur ont démontré que, depuis 1896, l'Angleterre nourrissait le projet d'envahir les deux Républiques. C'est pourquoi M. Steijn peut dire à lord Kitchener : Votre Excellence vera ainsi que ce n'est pas nous qui avons tiré l'épée, mais que nous avons repoussé celle qui était appuyée contre notre gorge." Ce langage pourra encore étonner ceux des Anglais qui ne veulent pas reconnaître l'iniquité maladroite dont leur gouvernement s'est rendu coupable. Mais, en dehors de l'Angleterre, la vérité est connue depuis longtemps, et la lettre de M. Steijn n'apprendra rien à personne.

La seconde partie de ce document aurait produit plus d'émotion en Angleterre s'il y avait été publié il y a deux mois. La situation militaire, telle que M. Steijn la décrivait à son correspondant, aurait paru d'autant plus inquiétante, au point de vue anglais, qu'on ne saurait admettre, de la part du Président de l'Orange, l'intention d'en imposer à lord Kitchener sur des faits que le général anglais connaissait tout aussi bien que lui. Or, il lui rappelait que les Anglais avaient perdu du terrain depuis un an. Il y a un an, la colonie du Cap était tranquille et le territoire des deux Républiques était presque tout entier occupé par les armées britanniques. Aujourd'hui, la situation est tout autre. La colonie du Cap est en proie à une effervescence qui ne diffère plus guère de la sé-

dition ouverte, puisque les Afrikaners font de plus en plus cause commune avec les Boers. Quant aux deux Républiques, elles reprennent peu à peu possession d'elles-mêmes, puisque l'occupation anglaise y est presque limitée à leurs capitales, et que les gouvernements réguliers de ces deux Etats nomment des landroofs dans un grand nombre de districts, en sorte que, si l'ordre et la paix y règnent, c'est, dit M. Steijn, "grâce à nous et non grâce à Votre Excellence." Le Président de l'Etat Libre en conclut donc que la juridiction des Anglais ne s'étend pas au delà de la portée de leurs canons.

Voilà ce que disait M. Steijn il y a deux mois, et qui, alors, eût fort surpris beaucoup d'Anglais. Mais les événements ont marché depuis et sont venus prouver l'exactitude de ce qu'avait dit le Président de l'Etat Libre. La proclamation de l'état de siège au Cap nous a montré que les autorités britanniques ne se sentaient plus maîtresses de la colonie. Quant aux deux Républiques, on a vu que, après l'expiration du délai qui leur avait été accordé par lord Kitchener pour effectuer leur soumission, elles n'ont pas craint de passer de la défensive à l'offensive. Il est donc difficile de trouver que M. Steijn s'abandonne à un trop grand optimisme lorsqu'il dit à lord Kitchener : "Si Votre Excellence considère la situation des Républiques à un point de vue militaire, alors Votre Excellence doit convenir que, pendant la dernière année, malgré les forces écrasantes qui ont été envoyées contre nous, notre cause a fait des progrès magnifiques et qu'il ne peut être question pour nous de désespoir."

Il n'est donc pas surprenant, dans ces conditions, que les Boers ne songent pas à cesser la lutte. M. Steijn le dit très expressément dans la fin de sa lettre. Il répète que les Républiques ne consentiront pas à traiter si on ne leur accorde les deux concessions suivantes : leur indépendance pour elles-mêmes, et l'amnistie en faveur des Afrikaners du Cap qui ont pris parti pour les Boers. Or, l'autre jour, M. Chamberlain nous déclarait que l'Angleterre n'accorderait jamais cette indépendance ; et quant aux Afrikaners du Cap, on les fusille ou on les pend en vertu de la loi martiale, bien loin de songer à leur accorder l'amnistie. La situation ne s'est donc en rien modifiée : c'est la guerre d'extermination qui va continuer. Et puisque M. Steijn déclare que les Boers ne se laisseront pas intimider par les menaces — l'événement lui a donné raison — on peut compter qu'ils continueront à résister jusqu'à l'épuisement des forces de l'un des deux belligérants.

ALCIDE EBRAV.

—Annoncez dans LA NATION!
c'est le meilleur médium pour atteindre la famille.

"Un peu de pluie abat
beaucoup de poussière."

Un léger fini couvre
beaucoup de défauts dans
les chaussures.

"Le fini intérieur qui
est aussi bon qu'elles le
paraissent à l'extérieur,"
est garanti par le prix des
Fabricants qui se trouve
sur la semelle des

"Chaussures Slater."

Trépoles Goodyear.

J. D. GUAY, ST-JEROME
SEUL AGENT LOCAL

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les
meilleures Compagnies d'Assurances sur
la Vie, contre le Feu, les Accidents et
Garanties.

CHOSSES DE LA SEMAINE

CANADA

Avons-nous besoin de dire que la lutte homérique entre *Le Journal* et *La Presse* est l'événement de la semaine ? Jusqu'à ce jour, les adversaires se sont dit à peu près tout ce qu'il est possible de se dire.

D'un côté, M. Dansereau, comme à l'âge de vingt ans, de l'autre M. Royal, ou M. Dumont écrivant sous la dictée de MM. Angers, Beaubien et Casgrain, font tous les frais de la polémique.

Le public, piqué au vif par la valeur des hommes et des choses en jeu, ne sait encore trop pour qui se prononcer. Il attend et ne tient que pour des figures d'escrime les coups que parent en tierce et que portent en quarte, drus et aplomb, les puissants ferrailleurs. On croit toujours à de terribles enfilades qui désarmeront pour de bon l'un ou l'autre des combattants.

De fait, il y a au fond de cette polémique préparée de longue main, plus d'intérêts graves qu'on ne serait porté à en trouver dans les apparences superficielles.

Nous ne ferons pas à nos confrères l'imputation injurieuse de se battre pour le partage de la clientèle conservatrice. Ce peut être là le calcul des hommes d'affaires fatigués de sustenter une entreprise déjà périliciteuse, mais non le mobile des hommes politiques qui se mesurent de part et d'autre.

Il faut que la *Presse* se voit condamnée au pain et à l'eau afin que les conservateurs détrompés à son sujet concentrent toutes leurs sympathies pécuniaires dans le coffret du *Journal* ! Pardon, dit *La Presse*, le *Journal* n'est conservateur qu'à moitié et il entretient un ménage bigame qui ne saurait être encouragé sans scandale. Tel est à ce moment l'état de la discussion.

.

M. L. A. Chauvin, ancien député de Terrebonne a fait une conférence très intéressante, mardi, devant le Cercle Ville-Marie. Le sujet était "La langue française au Canada ; gardons notre langue et elle nous gardera."

L'orateur a épuisé ce beau sujet. Rien n'a manqué à sa démonstration. Il a dit franchement que nous parlons mal, qu'il faut parler mieux et qu'il appartient aux classes dirigeantes, de la politique, du barreau, du journalisme, entre autres, de prêcher par l'exemple. M. Chauvin est un causeur charmant, à diction élaborée et rendue pure par l'élaboration même, un diseur élégant fort épris de poésie et de réminiscence littéraires.

Il a étudié et il sait beaucoup :—c'est encore—que nos jeunes phénix veuillent bien nous en croire—le seul moyen d'arriver à quelque chose.

.

Il semble avéré que l'Hon. Juge Wurtele va prendre, vers le 15, sa retraite—bien méritées certes, et que l'Hon. Juge Langelier va le remplacer. On prétend que M. L. O. David, greffier de la cité a eu l'offre de remplacer ce dernier, mais qu'il l'a décliné. D'autres pensent qu'il acceptera, pour passer en 1903, à Spencer Wood, d'où le Lieutenant Gouverneur sortirait pour rentrer dans la politique active.

Nous ne croyons pas qu'un homme aussi sage, aussi philosophe dans le bon sens du mot, aimant le repos, la paix et la pratique ininterrompue de toutes les vertus et de tous les bonheurs du foyer, consentie à retourner sur le théâtre si exposé de la politique vivante et vécue comme elle l'est de nos jours. Voilà pourquoi nous ne croyons pas à la rentrée de Sir L. A. Jetté dans la vie publique active. Mais, enfin qui vivra verra.

Madame Dandurand a écrit un long article dans *La Patrie* contre Louis Veillot : elle ne l'aime ni comme polémiste, ni comme défenseur de l'Eglise, à peine comme écrivain de style et pas du tout comme époux.

La femme de Veillot, pourtant, la bonne et douce Mathilde, semble avoir été satisfaite de son mari, de son rôle, de son travail, de sa gloire. Elle n'était peut-être pas assez difficile à ces égards divers et il est dommage qu'on lui ait, si tard, montré ses droits en même temps que les torts de son peu sentimental époux.

Quel ménage parfait, c'eût été alors que le ménage Veillot ! le mari un peu plus bas, la femme un peu plus haut, presque à l'égal du mari, c'est là l'idéal que nous réserve notre jeune siècle.

Veillot était contre le progrès, qu'on en veuille croire les admirateurs du ménage nouveau genre.

Le chœur de chant

A l'assemblée régulière du chœur de chant de St-Jérôme, tenue le 2 décembre courant, sous la présidence de M. J. Duquette, M. J. Doré propose, secondé par M. J. Savard, et il est résolu :

Que les membres du chœur de chant ont appris avec un profond chagrin la mort de M. S. Desormeaux, père du confrère S. Desormeaux et de madame Yon, mère de M. A. Yon, bibliothécaire ;

Que les membres offrent aujourd'hui leurs plus sincères condoléances aux deux confrères pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire ;

Que copie des présentes soit transmise à ses confrères, ainsi qu'aux journaux. Adopté.

M. A. E. Beauchamp propose, secondé par M. N. Bélanger, que le Rév. F. G. Caisse soit chargé de rencontrer le Rév. J. L. Lafortune, curé de la paroisse, pour lui témoigner la sympathie des membres du chœur à l'occasion de son prochain départ de la paroisse, et pour lui exprimer toute leur reconnaissance pour le bien qu'il a fait pour l'avancement du chœur. Adopté.

L'élection des officiers pour l'année 1902 a donné le résultat suivant :

Président, Stan. Deschambault ; 1er V.-Prés., A. Magnan ; 2ième V.-Prés., J. Savard ; Sec.-Arc., A. P. Laplante ; Trés., N. Bélanger ; Bibliothécaire et assistant, A. Yon et A. Gendron ; Collecteurs, W. Pepin et F. Richard ; Auditeurs, A. Sigouin et A. Donaldson ; Comité de régie : Prés., Rév. F. G. Caisse, T. Therrien, J. Doré, L. Daoust, A. Richard ; Maître de cérémonie et assistant, N. Bélanger, C. Viau ; Organiste et assistant, C. E. Marchand et F. X. St-Michel ; Maître de chapelle, A. LeFebvre ; Chapelain, Rév. F. G. Caisse.

A. P. LAPLANTE, Sec.-Arc.

Avez-vous besoin de Circulaires, Cartes d'affaires, ou autres impressions, faites en caractères neufs et dans les derniers goûts, adressez-vous à E. LAVIGNE, Edifice *La Presse*. Meilleur marché qu'ailleurs.

Voulez-vous avoir de Beaux Enfants ? ?

VOULEZ-VOUS voir vos enfants grandir, se développer, sans être sujets aux nombreuses maladies communes au jeune âge, surveillez leur régime alimentaire. Si vous les nourrissez à **LA PEPTONINE**, le meilleur aliment pour les enfants en bas âge, vous vous exempterez de bien des soucis.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries : 25 cts la grande boîte.

En gros :

F. COURSOL.

382 Ave de l'Hôtel-de-Ville, Montréal

152 CAISSES 152

Que nous ouvrons

COMPRENANT

ARTICLES DE FANTAISIE, JOUETS ET OBJETS

POUR LES

Fêtes de Noël et du Jour de l'An



DEUX Caisnes de MOUCHOIRS EN SOIE, dont les prix varient de 5 cts. à \$2.50 la pièce.

Envoyez 50 cts. dans une enveloppe, par la malle, et vous recevrez un très beau MOUCHOIR EN SOIE, bord en dentelle, très chic comme cadeau à une jeune demoiselle.

Pour nos clients, qui demeurent loin de la ville, nous adressons sur demande, gratuitement,

Notre Catalogue Illustré

démontrant en grandeur naturelle une partie des mille objets en vente, avec les prix.

Vous pouvez tout aussi bien acheter avec le catalogue que si vous étiez dans le magasin même. Tous les articles sont numérotés.

En écrivant, mentionnez le numéro de l'article désiré, ajoutez le prix et vous le recevrez par le retour de la malle.

Nous garantissons satisfaction, ou l'argent est remis.

LA MAISON HAMILTON

Coin Peel & Ste-Catherine, MONTREAL.

FOURRURES

LE SOIN que nous prenons à servir nos clients donne satisfaction. Nous avons de très belles FOURRURES à TRES GRAND MARCHÉ et le choix est immense.

Capots, Casques, Gants, Collettes

En Fourrures, en quantité chez

ARMAND DOIN,

1584 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

FONDEE EN 1859

9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur,
Secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette,
Agent à Saint-Jérôme.

8-8-01-1 a.

Situations vacantes

Propriete a vendre

FILLE—Fille ou femme demandée pour avoir soin d'un ménage. Pas de jeune enfants. Bon salaire. Adressez T. A. Grothé, 1061 St-Denis, Montréal.

BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue St-Laurent, avec deux beaux magasins et donnant de bons revenus. Vendrait à très bon marché. Adresse H340, La Nation, Montréal.

Catarrhe guéri avec l'Alcaline.

Délégation

Une délégation composée de MM. Joseph Labelle, marguillier en charge; Frs. X. Guénette, ancien marguillier; Narcisse Bélanger, échevin, et Delphis Guay, marchand, est allée rencontrer Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, en visite à Ste-Thérèse mardi dernier. Sa Grandeur a reçu avec grande bienveillance la délégation qui portait une requête des paroissiens, demandant à leur laisser le Révérend M. Lafortune.

" Cette démarche vous fait honneur, a dit Sa Grandeur, elle est pour moi une nouvelle preuve de l'estime dont les paroissiens de St-Jérôme ont toujours entouré leurs pasteurs, je vois cela avec bonheur. Mais quant à la décision que j'ai prise, il m'est impossible de la changer. J'ai besoin de M. Lafortune pour Boucherville". Monseigneur termina en adressant quelques paroles élogieuses à l'adresse de son successeur le Révérend M. Lamarche. La délégation est toujours heureuse d'avoir donné ce témoignage de sympathie au Révérend M. Lafortune avant son départ.

NOTES

C'est avec mille précautions que nous osons demander à LA NATION d'avoir le courage de reproduire cet entrefilet (œuvre de Zénon) paru dans les *Débats* du 17 novembre 1901.

Qu'il plaise à la Cour!

Pour un billieux, M. Nantel en est un! Dans son journal LA NATION, il reproche à la vaillante population de Montréal, et même à la province toute entière de se joindre au club National pour le pèlerinage annuel au tombeau de Mercier.

Que M. Nantel est bien la personification de ce torysme intransigeant, haïeux, hypocrite, rampant dans la boue du fanatisme et des préjugés! A tout propos, comme ses devanciers, il se couvre du manteau de la religion, et il pontifie. Votre manteau est troué, sinistre farceur, et le peuple reconnaît toujours l'ineffabilité de votre sainte personne.

Non content d'avoir vomé l'injure et la calomnie, sur M. Mercier, quand il vivait, cet homme que le peuple méprise, fait comme le chacal, il déterre les cadavres, et assouvit sa haine et son dépit en piétinant sur un mort.

Remettez votre coupillon dans son eau bénite, saint homme, et que votre esprit de foi soit tranquille, quand vous serez disparu de cette vallée de larmes, tout un peuple n'ira pas pleurer sur votre tombe.

ZÉNON.

Dieu, qu'il est plein ce Zénon. Si cet animal était relié, quel volume!!

Depuis quand, je vous le demande, cet inénarrable Zénon est-il devenu un criterium de vérité, pour nous dire que tout Montréal et la Province entière étaient unis au club National pour le pèlerinage au tombeau de Mercier? Depuis quand le jour de la Toussaint est-il tout entier, consacré à Mercier à l'exclusion de tous autres défunts? Zénon pourrait-il nous dire depuis quand, les centaines et les centaines de mille trépassés qui dorment là bas le grand sommeil dans cet enceinte de la mort, refusent désormais la visite de leurs parents et amis de tout Montréal et de la Province entière au bénéfice seul de feu M. Mercier? Allez-y donc au tombeau de Mercier; nous l'affectionnons autant dans la mort que n'importe lequel de nos proches et de nos amis. Allez à son tombeau y déposer des fleurs et y prendre des reliques en mémoire du citoyen. Enregistrez-le si vous le voulez, dans le martyrologe de tous ceux que la volonté du peuple a renversés du

pouvoir; mais lorsque le clairon des clubs libéraux faisant appel à des escouades organisées dans le but de faire du capital politique, dans le but de faire croire au peuple qu'ils venèrent la mémoire de l'homme qui a su travailler à l'édifice national, avec l'histoire nous nous réservons le droit de protester énergiquement malgré le levain à la Zénon et le mécontentement de tous les saltimbanques et les rastaquouères de son espèce.

PAPIRIUS CURSOR.

A Sainte-Thérèse

(De notre correspondant.)

—Dimanche, le 24 novembre dernier, nous avons l'avantage d'assister à la fête de Ste-Cécile, célébrée par les élèves dans l'une des salles du Séminaire. Le souflet impur de la variole a pu se glisser dans les veines de quelques musiciens à présent en excellente santé; mais on constata avec plaisir que les cordes vocales et instrumentales n'ont pas été trop contaminées. La contre-basse à cordes, cependant ne paraissait pas avoir sa sonorité d'autrefois. Son vaccin l'a indisposée!

Le programme musical fut à peu près celui qu'on avait préparé pour le 5 novembre fête de St-Charles:

Orchestre—"Lena" Valse, Bucalossi. Piano (duo) "A fond de train" (Galop) H. Bureet—L. Verhelde et J. B. Lefebvre, Titt'l "Sérénade". Violon, cornet et piano, G. Mignault, J. B. Lefebvre et T. Arbour. "Couplets du Torrero" (Carmen) Bizet, T. Arbour. "Santa Lucia" chansonnette, A. Galaise. Hommage à Ste-Cécile—Grand. Chœur—Solo, Rév. L. Corbeil.

Entre ces morceaux de musique le Rév. J. Mignault, professeur de sciences nous donna une intéressante conférence dont le sujet était celui-ci:

"La situation de l'Europe séparée de l'Eglise."

Du reste, voici à peu près en quels termes s'exprime le jeune conférencier: " Cette séparation dit-il, est bien réelle. Elle s'est opérée définitivement en 1870. Aujourd'hui, les actes des Gouvernements, les articles des journaux, les paroles des orateurs, les inscriptions des monuments, où l'on saisit au vol l'esprit moderne, tout semble proclamer avec un air de satisfaction et de contentement la proscription de la souveraineté divine et de l'Eglise comme directrice sociale.

"Ce bouleversement de l'ordre, que Dieu avait établi dans le monde par son Christ et son Eglise et que les peuples avaient gardé pendant tant de siècles, leur a causé de grands malaises.

"En effet, la base de l'autorité, c'est-à-dire la souveraineté de Dieu Créateur, Législateur-Suprême qui seul a le droit de commander aux hommes et de déléguer les pouvoirs, cette base étant renversée par l'abolition de la Royauté Pontificale, l'autorité des pouvoirs civils, elle-même est en danger; Comment les peuples respectent-ils les pouvoirs, quand les pouvoirs eux-mêmes ne veulent pas reconnaître et respecter Dieu?"

"Le principe de la liberté, c'est-à-dire la souveraineté divine qui fait respecter par les peuples l'autorité des rois et la liberté des peuples par les pouvoirs, ce principe étant sacrifié, la servitude s'appesantit sur les nations qui doivent courber la tête sous l'oppression.

Que sont devenues en Europe les trois grandes libertés du genre humain: la propriété, la famille et la religion? Par une loi sur les successions, on dépouille l'héritier; l'Etat-libre se mêle de marier; et, quand cela lui plaît, il lance un mandat d'arrestation contre la personne du Christ pour l'empêcher de passer en triomphe au milieu des peuples qu'il a civilisés.

Enfin la Royauté Pontificale, qui gardait tous ces biens précieux, qui était le signe et le drapeau de Dieu arboré par la France dans l'Europe et le monde, cette Royauté ayant été abolie, les nations ont perdu la gloire et l'honneur qu'elles s'étaient acquises depuis tant de siècles en l'établissant et en la défendant.

L'intéressant conférencier tire ainsi sa conclusion:

"Puisque le Pape-Roi gardait l'autorité des pouvoirs, la liberté des peuples et leur honneur, les peuples auraient dû

garder cette Royauté. Et puisque le monde souffre de ce renversement, il faudrait que l'ancienne hiérarchie plusieurs fois séculaire fut rétablie. Ces choses dépendent autant de la libre et toute puissante volonté de Dieu; cependant comme catholiques sincères et fils dévoués de l'Eglise, n'ayons des vœux et des prières que pour la réhabilitation au-dessus des têtes couronnées de l'Europe de cette Tiare Pontificale qui redonnera au monde avec la vie, la liberté et l'ordre."

A Sainte-Sophie

(De notre correspondant.)

—M. Jules Beauchamp, cultivateur, faisait baptiser un nouveau-né dimanche dernier.

—Notre ami de St-Jérôme nous a donné une instruction sur "l'Être religieux" après la grand'messe.

—Trois arches devaient être érigées pour dire à la postérité le glorieux paiement de nos vénérables débentures. La première devait s'élever sur l'avenue de Sainte-Anne des Plaines, la deuxième sur le chemin de Glasgow et la troisième sur le boulevard Antoine de St-Jérôme. Les styles grec, gothique et byzantin exhibaient leur beauté aux yeux des architectes les plus en renom. Mais, ô fatalité des choses de ce monde! Les nerveuses bêtes de somme qui devaient charroyer les matériaux de ces arches et connus dans le royaume bestial sous les noms de Tocsou, Rougeon et Noiron, sont mortes de la fièvre rouge.

Ah! si leur maître avait eu de l'argent et un peu de ce nectar qui ont produit de si grands effets aux dernières élections, ils ne seraient pas morts les pauvres animaux et ils vivraient encore.

Ces puissantes bêtes descendaient en ligne directe de ce bœuf sacré du nom d'Apis adoré au temps des Pharaons.

Après leur enterrement je me suis écrié: Adieu, vaches, cochons, poulets, débentures, tramway, ponts, passerelles, macadams, montées etc., etc.

—On nous apprend que M. l'abbé Prieur, notre ancien curé, n'est pas bien. Il demeure à St-Anicet chez un de ses parents.

J'ai fait la connaissance d'un jeune garçon qui semble avoir quelque disposition pour l'éloquence. Il parle distinctement, gesticule avec un naturel parfait et regarde fièrement. Si j'étais riche je l'enverrais au collège pour essayer d'en faire un prédicateur.

UN AGENT.

Un homme qui boit jusqu'au délire: l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coutlée & Cie. 1345 Ontario.

La CAISSE d'ECONOMIE

des CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, GÉRANT.

18-7-01—1a.

Chs. Ed. MARCHAND

AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.

AVOCAT

Bureau à Ste-Scholastique

Mardi et Samedi.

LACHUTE.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

A VENDRE

Le Dr E. Fournier a été chargé par un de ses amis de Montréal, parti récemment pour les Etats-Unis, de vendre à sacrifice un magnifique

PIANO COTTAGE

Tout à fait Neuf, qui a été payé \$400.00

Les personnes désireuses d'acheter un piano neuf à un prix de véritable "bargain," feraient bien de s'adresser au Dr Fournier, qui leur donnera toutes les informations désirées.

CADEAUX

POUR

Les fêtes

Parfumerie de

...choix...

ASSORTIMENT MAGNIFIQUE

Pipes

Tout ce qu'il y a de plus riche, de plus nouveau

A LA

PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

18-7-01—1a.

Les Romans

Opinions de jeunes filles

La lecture des romans de pure imagination est à bon droit interdite aux jeunes filles, parce que chez elles, l'imagination est en général très vive et que la lecture de ces sortes de romans est propre à l'exalter encore.

En dévorant ces pages brûlantes qui n'offrent rien de réel, on se forme un idéal purement chimérique et l'on trouve, par suite, la vie de famille, cette vie pleine de douceur et de charme pour les cœurs aimants, trop prosaïque. Ces lectrices deviennent vite des incomprises, en attendant qu'elles soient des vieilles filles insupportables ou de mauvaises ménagères : les romans préparent mal à recommander des chaussettes, bercer des enfants, surveiller le pot-au-feu, etc.

HECTORINE.

Les ouvrages d'imagination ou romans particulièrement sont interdits aux jeunes filles, parce qu'ils sont dangereux surtout pour elles. Ils leur faussent l'esprit, quand ils ne leur gâtent pas le cœur. Ces ouvrages ne représentent-ils pas trop souvent la vie comme un chemin semé de fleurs, comme un banquet gracieux, comme un concert enchanteur, tandis que, pour chacune de nous, hélas ! dans une proportion plus ou moins grande, la vie se résume en ces mots : travail, souffrance, dévouement, sacrifices acceptés volontiers, avec l'unique espoir des jouissances qui nous attendent dans un monde meilleur.

HORTENSE.

Dans le roman, il en est du héros comme d'Hercule et *tutti quanti*, chez les Grecs : les vertus et les vices d'un grand nombre sont pris en faisceau et reportés sur la tête d'un seul : de là, des perfections ou des monstres, et partant une idée fautive de l'humanité ; leur manière de vivre et de se conduire n'est pas plus normale, et de là le dégoût de l'existence uniforme, à laquelle nous sommes, Dieu merci ! condamnés pour la plupart. Quel supplice, pauvre rêveuse . . . du bel idéal qui t'enchantait ! Tomber à chaque instant, des splendeurs de tes rêves romanesques dans l'engrenage inévitable des vulgaires événements, des déceptions constantes ! . . .

ANNA.

La lecture des romans amène, à brève échéance, ou le mariage avec un aventurier, qui ressemble peu au héros entrevu ; pauvre idole dont les pieds d'argile se montrent vite ! . . . ou . . . la coiffe de Sainte Catherine, faute de l'idéal, qui ne s'est rencontré sur notre route.

LUCILE.

FEUILLETON

LES

Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE

LA FÉE DES SAULES

VII

(Suite)

—Le mieux persiste, dit-il d'un ton encourageant.

—Ma mère pourra-t-elle prendre un peu de nourriture aujourd'hui ? demanda vivement Marthe.

—Pas, encore, mademoiselle.

—Pas encore ! répondit la malade avec

un soupir, j'ai pourtant bien besoin de retrouver des forces.

—Ayez patience, madame. Les forces reviendront en leur temps. Nous sommes en bonne voie. Ne gênez point le travail de la nature par une précipitation inopportune et peut-être dangereux !

—Ma mère tousse beaucoup moins, fit observer Marthe.

—On devait s'y attendre, répliqua le docteur, c'est le résultat du traitement que j'ai ordonné hier.

—Faudra-t-il continuer l'usage des pilules ?

—Sans doute.

—Et celui de la potion ?

—Vous en reste-t-il ?

—Quelques gouttes à peine.

—Vous en ferez préparer une nouvelle, il suffira de porter la bouteille au pharmacien, le numéro est inscrit sur l'étiquette.

Le médecin ajouta quelques prescriptions verbales et sortit, reconduit par Marthe.

—Encore ! toujours ! murmura la pauvre enfant quand elle se retrouva seule, médicaments sur médicaments. Demain, mon dernier sou aura disparu. Je ne posséderai plus rien si cette lettre tant espérée n'arrive pas, et il faudra payer la visite ! C'est à en perdre la raison ! Ma mère va mieux, dit-il, et moi je la vois toujours la même, inerte, sans force, sans voix. Après cette potion, ce sera une autre, et toujours ainsi. Ah ! si j'avais de l'argent. Il m'en faut, il m'en faut à tout prix ! Je n'attendrai pas plus longtemps. Demain, après l'heure du courrier, si le facteur ne m'a rien apporté, je vendrai la médaille du comte de Thonnerieux, cette médaille à laquelle ma mère attache une si grande importance, et qui n'a pour moi que la valeur de son poids d'or. Le comte de Thonnerieux peut avoir eu l'idée, il y a dix-neuf ans, d'enrichir les enfants nés le même jour que sa fille ; mais sa fille est morte, m'a souvent dit ma mère. Il a perdu sa femme, et la douleur, la solitude, ont dû lui faire oublier les projets formés autrefois. La médaille vaut cent trente francs, avec cette somme, je pourrai peut-être attendre le jour de la guérison de ma mère, et une fois ma mère guérie, n'étant plus absorbée par les soins dont elle a besoin, je pourrai travailler et gagner notre pain de chaque jour. Que m'importe la fortune à venir en admettant que cette fortune ne soit pas un rêve ? Ce qu'il me faut c'est guérir ma mère !

Marthe se munit de la fiole et se rendit chez le pharmacien pour se faire donner une nouvelle dose de la potion ordonnée la veille. En rentrant, elle prit, à la cuisine de l'auberge, le bol de bouillon qu'elle avait prié de garder pour elle, et un petit pain. Ce fut son unique nourriture de la journée. Tout ce que le patron du *Martin-Pêcheur* avait raconté à Pascal Saunier, concernant Mme Grandchamp et sa fille, était l'expression littérale de la vérité.

Mme Grandchamp, après la mort de son mari, voulant quitter Genève et venir à Paris, avait vendu son établissement et confié l'argent résultant de cette vente à un banquier qui possédait toute sa confiance et qui ne la méritait pas. En route, la maladie, s'abattant sur elle d'une façon quasi-foudroyante l'avait mise dans la nécessité de descendre de son wagon à Joigny, au lieu de continuer sur Paris et le porte-monnaie contenant quelques pièces d'or s'était trouvé perdu dans le transport du wagon à l'auberge. Marthe Berthier, devenue Marthe Grandchamp par le mariage de sa mère, devant jouer un rôle capital dans ce véridique récit, nous compléterons en peu de mots pour nos lecteurs les renseignements donnés par l'aubergiste à Pascal Saunier. Péline Berthier, à l'âge de vingt-cinq ans, s'était éprise d'un jeune homme qui l'aimait, lui aussi, de toute son âme. Rien de plus honnête que ce double amour qui tendait à la plus légitime de toutes les unions en passant par la mairie et par l'église. Malheureusement, des obstacles matériels empêchèrent que cette union fut immédiatement célébrée.

Orpheline, ayant pour toute famille un frère que depuis longtemps elle ne voyait plus, dont elle ne connaissait même pas la demeure, ne trouvant nulle part un appui de bons conseils, Péline

HON. G. A. NANTHEL, C.R. Tel. Main 3280
J. A. BEAULIEU, L.L.B.

Nantel & Beaulieu

AVOCATS

Bureau à Saint-Jérôme : Bloc Parent. Bureau à Montréal : Edifice La Presse. 18-7-01-19.

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.

PRÈS DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS

ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

18-7-01-19.

Bureau de Poste, B. 114.

ETABLI EN 1886.

Téléphone Bell No 54.

Chs. Elle Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vûre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCESSALE à L'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01-32.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$3 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.

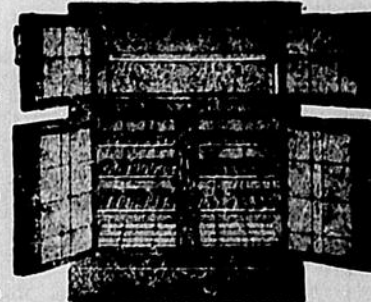
MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01-19.

S. G. LAV'OLETTE

Marchand de

Glacières,
Poeles de Cuisine
. . . et autres,
Coffres-Forts,
Gourroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Faïence,
Poterie,
Ferrerie,
Serrurerie,
Ferblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.

BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,

ST-JEROME

18-7-01-19.

AVIS IMPORTANT

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de La Cie d'Imprimerie de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille. Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

ne sut pas lutter contre sa propre tendresse et contre celle de son fiancé. Elle eut un moment de faiblesse. Elle commit une faute, regrettable, à coup sûr, mais à coup sûr excusable, puisque le mariage prochain devait l'absoudre et l'effacer. Le fiancé, restait plus épris que jamais et ne songeait point à se soustraire à son devoir d'homme d'honneur. Les obstacles matériels dont nous avons parlé venaient de s'aplanir. Les bans étaient publiés, le jour fixé. Hélas ! une fièvre typhoïde vint anéantir ces beaux rêves déjà presque réalisés. Ce ne fut pas la couche nuptiale, ce fut la tombe qui reçut le fiancé.

Six mois après cette mort, Péline désespérée mettait au monde sa fille Marthe, le jour même où naissait la fille du comte de Thonnerieux. Malgré sa faute, nous le savons, Péline était honnête, et de plus très courageuse, très énergique. Elle adora son enfant et travailla de toutes ses forces pour l'élever. Huit années s'écoulèrent. Au bout de ce temps, Péline rencontra un garçon parfaitement honorable, un Gènevois, fabricant de boîtiers de montres, venu à Paris pour une exposition. Il se prit d'amour pour elle, lui offrit de l'emmena à Genève, de l'épouser, malgré le passé, et de reconnaître sa fille. En huit ans, le chagrin de Péline s'était bien atténué. Elle ne pleurait plus, mais conservait du mort un souvenir doux et mélancolique. L'idée de se marier ne lui serait jamais venue ; néanmoins elle accepta cette union dans l'intérêt de sa fille, et elle épousa Charles Granchamp qui les fit vivre modestement, les rendit heureuses toutes deux, et laissa Péline veuve après huit années d'une union sans nuages. Nos lecteurs savent le reste.

VIII

Revenons aux deux libérés que nous avons quittés au moment où ils achevaient de déjeuner dans le café-restaurant de l'auberge du Martin-Pêcheur. En sortant de table, Pascal donna suite à son projet d'écrire une lettre à Angèle, son ancienne amie, à Paris ; puis après avoir mis cette lettre à la poste, il prit Jacques Lagarde par le bras et lui dit ;

—Présentement, mon vieux copain, allons un peu dans la campagne admirer la belle nature.

—J'y suis d'autant plus disposé que la promenade est hygiénique après les repas.

Les environs de Joigny sont ravissants, surtout sur la rive droite de l'Yonne. A perte de vue s'étendent des prairies d'un vert d'émeraude, semées de bouquets d'arbres au feuillage épais. Ces calmes horizons, baignés dans la brume matinale ou dans la chaude vapeur des soirs, offrent tous, en posant des tableaux de Corot, Jacques, qui venait à son pays natal, conduisit son ami par un sentier charmant du côté de ces bouquets d'arbres. Nos deux compagnons avaient allumé des cigares. A un kilomètre de la ville, ils s'assirent sur le talus d'un fossé à l'ombre de trois ormes magnifiques, et Pascal prit la parole.

—Mon cher Jacques, commença-t-il, je te dois l'explication des paroles qui ne pouvaient manquer de t'étonner un peu, et par lesquelles j'ai témoigné ma joie de la nécessité qui nous clouait à Joigny pour quelques jours, je te donnerai cette explication tout à l'heure, et tu verras combien j'avais raison d'être satisfait.

—As-tu donc trouvé, céans, quelque mine d'or ?

—Une mine d'or, c'est le mot.

—Explique-moi cette énigme.

—Je ne tarderai pas à le faire, mais

causons d'abord de notre avenir et des plans que j'ai conçus pour arriver vite et sans peine à la fortune rêvée par nous, une ample fortune qui nous permettra de satisfaire tous nos goûts, tous nos caprices, de mener enfin la grande vie, sans nous engager de nouveau dans les dangereux chemins conduisant à Nouméa en passant par la cour d'assises. Or, je me suis laissé dire que le climat de Nouméa est des plus malsains. Je ne trouve donc aucune envie de faire sa connaissance.

—Et je préfère, comme toi, tout autre lieu de villégiature, dit Jacques Lagarde en riant.

—Admirable en vérité ! Nous voici d'accord, comme toujours ! J'aborde mon sujet : Tu es médecin, médecin savant, très savant, tu as fait tes preuves.

—Hélas ! murmura Jacques avec une intonation comique.

—Et non seulement médecin, continua Pascal, mais chirurgien de premier ordre.

Ah ! ça, mais, mon cher camarade, m'as-tu donc amené dans ce lieu solitaire pour m'adresser des compliments ? demanda le libéré.

—Je ne te complimente pas, je constate tout simplement ton mérite, qui nous sera peut-être très utile un jour ou l'autre !

—Comment ?

—Je ne sais pas encore, mais je crois fermement que pour des gaillards de notre valeur il ne doit point y avoir de forces perdues. Je poursuis : En ta qualité de médecin et de chirurgien, tu as fait de nombreuses études sur le cœur en même temps que sur le corps humain. Tu as fouillé, disséqué en quelque sorte les tempéraments, les caractères, relevant chez ceux-ci un penchant irrésistible, chez ceux-là une passion dominante, et de ces multiples études a résulté pour

toi la certitude, m'as-tu dit, que la guérison de l'être physique de beaucoup de gens était due à la connaissance approfondie qu'avait le médecin de leur être moral.

—Je te l'ai dit parce que c'est vrai.

—Tu m'as en outre affirmé que chez la créature humaine, et je désigne par ces mots le sexe féminin aussi bien que l'autre, il existait, en thèse générale avec de très rares exceptions, deux passions primordiales, sources de tous les vices et causes premières de tous les crimes.

—Oui, une double fièvre, la fièvre des sens et la fièvre du gain.

—Autrement dit, l'amour et le jeu.

(A suivre)

GRAND NUMÉRO DE NOEL DU MONDE ILLUSTRÉ

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le MONDE ILLUSTRÉ publiera, à l'occasion de la Fête de Noël, un numéro spécial qui fera certainement parler de lui. Agrémenté de magnifiques illustrations, rempli de contes et nouvelles, dont quelques-unes canadiennes, de variétés littéraires, de charmantes poésies, ce numéro fort de cinquante pages, qu'accompagnera un feuilleton illustré à sensation, ne se vendra que cinq centimes. Il serait bon que nos amis lecteurs retiennent chez leur marchand le nombre d'exemplaires qu'ils désirent, car, d'après les pronostics, nous croyons savoir qu'il sera rapidement enlevé.

Envoyez de suite vos commandes BUREAU, 33 RUE SAINT-GABRIEL, Montréal.

Asthme Guéri Gratuitement !

"L'Asthmalene" donne un soulagement instantané et opère une guérison radicale dans tous les cas

ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS SUR RÉCEPTION D'UNE CARTE POSTALE.—ÉCRIVEZ VOS NOMS ET ADRESSE LISIBLEMENT



Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Elle donne un soulagement instantané, même dans les cas les plus graves. Elle guérit quand tout le reste échoue.

Le Rév. C.-F. WELLS, de Villa Ridge, Ill., dit : "Votre bouteille échantillon d'Asthmalene a été reçue en bonne condition. Je ne saurais vous dire combien je me sens reconnaissant du bien que j'en ai obtenu. J'étais esclave, enchaîné par un terrible mal de gorge et l'asthme depuis dix ans. Je désespérais de pouvoir obtenir ma guérison. Je vis votre annonce d'un remède pour cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je croyais que vous vous vantiez, mais je résolus de l'essayer. A mon étonnement, l'essai agit comme un charme. Envoyez-moi une bouteille pleine grandeur.

REV. DR MORRIS WECHSLER Rabbini de la Cong. Bnai Israel, New-York, 3 janvier 1901. Dr Taft Bros. Medecine Co.,

Messieurs ; Votre "Asthmalene" est un excellent remède pour l'asthme et pour la Fièvre des Pains, et sa composition fait disparaître tous les maux qui se rattachent à l'asthme. Son succès est étonnant et merveilleux.

Après l'avoir fait soigneusement analyser, nous pouvons certifier que l'Asthmalene ne contient ni opium, ni morphine, ni chloroforme ou éther. Très sincèrement à vous, REV. DR MORRIS WECHSLER, Dr Taft Bros., Medecine Co.

Avon Spring, N.-Y., 1er février 1901.

Messieurs ; J'écris ce témoignage sous la conscience de mon devoir, ayant éprouvé les merveilleux effets de votre Asthmalene pour la guérison de l'Asthme. Mon épouse fut affectée de l'asthme spasmodique pendant les derniers 12 ans. Ayant épuisé sa propre capacité de même que celle de plusieurs autres, j'eus la bonne fortune de voir votre enseigne sur vos vitrines sur la 130ième rue, New-York. Je me procurai immédiatement une bouteille d'Asthmalene. Mon épouse commença à en prendre vers le 1er novembre, à peu près. Je constatai bientôt une amélioration radicale. Après en avoir employé une bouteille, son asthme était disparu et elle est entièrement débarrassée de tous symptômes. Je sens que je puis recommander ce remède avec force à tous ceux qui sont affligés de cette cruelle maladie.

A vous respectueusement, O.-D. PHELPS, M. D.

Dr Taft Bros., Medecine Co.

Messieurs ; Je souffrais de l'asthme depuis 22 ans. J'ai essayé de nombreux remèdes, mais ils ont tous échoué. Je vis par hasard votre annonce et je commençai par avoir une bouteille échantillon. J'y trouvai un soulagement immédiat. J'ai depuis acheté une bouteille pleine grandeur, et je suis à jamais reconnaissant. J'ai une famille de quatre enfants et pendant six ans je fus incapable de travailler. Je jouis maintenant de la plus florissante santé et je fais des affaires tous les jours. Vous pouvez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera. Adresse de ma maison, 235 rue Rivington, S. RAPHAEL, 67, 129ème rue Est, Cité de New-York.

Bouteille échantillon envoyée absolument gratis sur réception de carte postale Ne tardez pas. Ecrivez immédiatement, adressant DR TAFT BROS., MEDICINE CO., 79, 130ème rue Est, Cité de New-York.

VENDEE PAR TOUS LES PHARMACIENS

IMPORTATIONS

PAR LA

Maison P. Simard

Automne 1901

- S. S. Tritonia—50 caisses Scotch Mc Arthur
S. S. Manchester—50 caisses Scotch John Dewar
S. S. Tritonia—4 drums Vin Taragonne
S. S. Tritonia—3 drums Vin Sherry
S. S. Tritonia—2 drums Vin de Messe
S. S. Manchester—150 caisses Brandy Gaudet & Frère
S. S. Manchester—75 caisses Brandy Martel
S. S. Manchester—125 caisses Brandy Hennessey
S. S. Mexican—50 caisses Gin La Clef
S. S. Eugénie—50 caisses Gin Croix D'Honneur
S. S. Eugénie—30 Demi-Octaves Gin de Kuyper
S. S. Eugénie—20 quarts Gin de Kuyper
S. S. "Aggi"—600 caisses Asst Gin de Kuyper
S. S. "Aggi"—40 Demi-Octaves Gin de Kuyper
S. S. "Aggi"—20 quarts Gin de Kuyper
S. S. Corinthian—50 caisses Asst Jockey Club
150 caisses Brandy Guimont, Fils & Cie
125 " " Chs Lagarde & Cie
30 " Rhum St-George
40 " " Black Joe
25 " " Lion
25 " Asst. Chartreuse
250 " Vin St-Michel
25 " Irish Whiskey

Grande quantité Vin Claret, meilleure marque. Grande quantité Vin de Port, meilleure marque. Grande quantité Vin de Sherry, meilleure marque. Toujours en stock la meilleure marque de Whiskey. 18-7-01-1a.

J. E. PARENT Notaire, Commissaire, Etc., ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent, qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie. J. E. PARENT, ST-JEROME.

La Librairie St-Jérôme EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ ST-JEROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornements, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines et Joints de Mariage et autres Bijoux de valeur. 18-7-01-1a.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, qui en est propriétaire.